CE QUI MARCHE ET POUR QUI?

PARTIE 1

Une hierarchie de preuves pour la recherche sur les pratiques prometteuses



Ce qui marche et pour qui?

Première partie - Une hierarchie de preuves pour la recherche sur les pratiques prometteuses

The Homeless Hub



ISBN: 978-1550145922

© 2013 Canadian Homelessness Research Network Press.

Les droits d'auteur de ce rapport sont protégés par une licence Creative Commons, qui permet aux utilisateurs d'utiliser des citations, de le lier, de le copier, de le transmettre et de le distribuer pour des raisons non commerciales, pourvu qu'ils attribuent les droits aux auteurs et au rapport. Cette licence n'autorise pas les utilisateurs de modifier, de transformer ou de rajouter du matériel au rapport. Vous pouvez trouver de plus amples détails sur cette licence Creative Commons à http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/



Comment faire référence à ce document :

Canadian Homelessness Research Network (2013): Ce qui marche et pour qui? Une hierarchie de preuves pour la recherche sur les pratiques prometteuses. Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press.

The Homeless Hub (**www.homelesshub.ca**) est une bibliothèque de recherche et centre de ressources électroniques soutenu par le Canadian Homelessness Research Network.

La série de rapports de recherche du Homeless Hub est une initiative du Canadian Homelessness Research Network visant à souligner les œuvres des meilleurs chercheurs canadiens dans le domaine de l'itinérance. L'objectif de cette série de recherches est de veiller à ce que les recherches sur l'itinérance et les constatations de politiques pertinentes atteignent un nouveau public. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous rendre à **www.homelesshub.ca**.

Le Canadian Homelessness Research Network (CHRN) remercie la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (Emploi et Développement social Canada) ainsi que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada du gouvernement du Canada pour leur soutien financier. L'analyse et les interprétations contenues dans le présent document sont celles de contributeurs et ne représentent pas nécessairement l'opinion des partenaires financiers du CHRN. Les opinions exprimées dans ce livre sont celles du Canadian Homelessness Research Network et ne reflètent pas nécessairement les vues du gouvernement du Canada.





TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Méthodologie	5
Historique	6
Qu'est-ce que les Meilleures pratiques et les Pratiques prometteuses?	6
Hiérarchie de preuves	8
Meilleures pratiques	9
Pratiques prometteuses	11
Pratiques émergentes	13
Conclusion	14
Références	15

Groupe de travail des pratiques prometteuses du CHRN

Le CHRN a institué un groupe de travail constitué de dirigeants dans le domaine de la recherche, de la politique et de la pratique, pour mettre au point un cadre, le raffiner et en tester la structure. Le groupe de travail du CHRN comprenait : Stephen Gaetz, l'université York et le Canadian Homelessness Research Network; Fiona Scott, Canadian Homelessness Research Network; Allyson Marsolais, Canadian Homelessness Research Network; Bernie Pauly, University of Victoria; Alina Turner, Calgary Homeless Foundation; Yale Belanger, University of Lethbridge; Bradley Harris, Armée du salut; Isolde Daiski, Université York; Jeannette Waegemakers Schiff, University of Calgary, Laural Raine, ville de Toronto; Tim Aubry, Université d'Ottawa; Jeff Karabanow, Dalhousie University; Sheldon Pollett, Choice for Youth, T.-N.; Dianne McCormack, University of New Brunswick; Carolann Barr, Chez Toit.

INTRODUCTION

À une époque où l'intérêt porté à l'élaboration de solutions à l'itinérance croît sans cesse, il est également de plus en plus important de savoir *ce qui marche, pourquoi cela marche et pour qui cela marche*. Bien qu'il y ait un nombre croissant de recherches universitaires sur les causes et l'état de l'itinérance, il existe très peu de recherches qui décrivent des interventions efficaces d'une manière pratique qui aideraient les communautés à en apprendre davantage sur ces initiatives et à les adapter dans le contexte local. Bon nombre de communautés et de prestataires de services du secteur à but non lucratif ne possèdent pas d'outils, de ressources et la capacité efficaces nécessaires pour mener des évaluations de programme rigoureuses ou pour diffuser les connaissances afin d'aider les autres prestataires de service et les planificateurs de programmes. La notion des pratiques prometteuses est basée sur la communication, c'est-à-dire alerter les travailleurs dans le domaine au sujet d'une stratégie qui montre des résultats positifs.

À cette fin, le Canadian Homelessness Research Network (CHRN)¹ a développé un cadre visant à identifier et de partager les pratiques prometteuses afin de soutenir les communautés à développer des solutions programmatiques à l'itinérance au Canada. Nous estimons que nous devrions d'abord commencer à comprendre l'efficacité de nos approches et investir dans les efforts qui ont fait preuve d'efficacité et qui montrent du potentiel de reproduction et d'adaptation. Il est essentiel que nous utilisions l'évaluation et la recherche pour générer des preuves de pratiques prometteuses et de pratiques potentiellement efficaces.

Le CHRN a établi un groupe de travail constitué de dirigeants dans le domaine de la recherche, de la politique et de la pratique, pour mettre au point ce cadre, le raffiner et en tester la structure. Le groupe de travail du CHRN est décrit à la page 3 du présent document.

Que **sont** les pratiques prometteuses au juste?

Le présent document est la première partie de deux documents qui se concentrent sur ce qui marche et pour qui. Dans le premier document, nous cherchons à clarifier ce que signifient les «meilleures pratiques» et les «pratiques prometteuses». Les deux termes sont souvent utilisés, parfois de façon interchangeable, mais que signifient-ils exactement? Notre objectif est de créer un langage commun et une meilleure compréhension de l'utilisation des preuves dans l'identification de ce qui marche au sein du secteur de l'itinérance au Canada.

Dans le second document, Ce qui marche et pour qui : un cadre pour concevoir et mettre au point une recherche sur les pratiques prometteuses, nous avons façonné un cadre aidant à identifier les pratiques prometteuses au sein du secteur de l'itinérance. Ce cadre a été développé afin d'aider les chercheurs, les prestataires de services, les bailleurs de fonds et le gouvernement à prendre des décisions sur ce qui constitue une pratique prometteuse. Il est conçu pour aider à identifier et décrire les réponses à l'itinérance, ainsi que pour utiliser les preuves pour évaluer l'efficacité d'un programme. Autrement dit, il s'agit d'un outil qui a pour objectif d'identifier ce qui marche et pour qui, afin d'appuyer le transfert et l'adaptation de modèles et de pratiques efficaces, et d'ainsi contribuer à une réponse plus efficace face à l'itinérance. La désignation de «pratique prometteuse» ne signifie pas qu'elle n'est pas sans défauts, mais plutôt qu'elle répond à bon nombre des critères que l'on a jugé importants dans le développement de solutions programmatiques efficaces pour éliminer l'itinérance.

Méthodologie

Notre approche relativement à l'élaboration d'un cadre pour la recherche des pratiques prometteuses s'est déroulée comme suit : premièrement, nous avons formé un organisme consultatif d'experts académiques, gouvernementaux et du secteur de la prestation de services afin de partager ce que nous connaissons sur les meilleures pratiques et les pratiques prometteuses, et ce qui serait utile au développement de cet outil. Deuxièmement, nous avons passé en revue ce que nous savons sur les «meilleures» pratiques et les pratiques «prometteuses» dans le secteur de l'itinérance au Canada. Enfin, nous avons mené des recherches exhaustives sur ce qui est connu dans d'autres programmes en matière de démonstration d'efficacité programmatique. Plusieurs cadres existants ont été passés en revue, y compris celui du rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement Documentation des pratiques exemplaires d'interventions auprès des sans-abri (1999), The 6 Dimensions of Promising Practice for Case Managed Supports to End Homelessness de Milaney (2011), le rapport du Compassion Capital Fund Identifying and Promoting Promising Practices, Characteristics of Effective Programs de Bond et Carmola Hauf (2004) et le rapport System Planning Framework (2012) de la Calgary Homeless Foundation.

Afin de combler le fossé identifié dans le secteur de l'itinérance au Canada, nous nous sommes posés les questions suivantes :

- Quelles informations pratiques les recherches sur l'itinérance ont-elles à offrir afin d'améliorer l'efficacité des réponses à l'itinérance?
- Quelles sont les pratiques basées sur les preuves qui fonctionnent?
- Quelle est l'essence d'une bonne pratique?
- Qui devrait être ciblé par ces pratiques?

En réponse à ces questions, nous avons élaboré un ensemble global et solide de critères pour aider les agences, les prestataires de services, les agences de financement et les gouvernements, entre autres, à identifier, sélectionner et diffuser les pratiques prometteuses. Les documents qui forment notre série «Ce qui marche et pour qui?» découlent de ce que nous avons appris, et visent à guider les pratiques dans le futur.

Historique

Qu'appelle-t-on meilleures pratiques et pratiques prometteuses?

L'identification et le partage de modèles de programmes efficaces au sein du secteur de l'itinérance à des fins de politique, de planification et d'adaptation/de dédoublement en intéressent plus d'un. Les gens font souvent référence à des termes tels que «meilleures pratiques» et «pratiques prometteuses» pour décrire ce qu'ils font ou ce qu'ils recherchent. Mais que signifient exactement ces termes?

L'objectif des recherches des «meilleures pratiques» et «pratiques prometteuses» est d'évaluer une activité jugée très efficace et représentative d'une très bonne pratique par des pairs, et/ou parce qu'elle est unique et d'un intérêt particulier. Les meilleures pratiques et les pratiques prometteuses peuvent comprendre les types d'interventions suivantes :

- Activité Une façon d'accomplir un certain type de travail qui pourrait avoir un impact. Par exemple, l'exploration des meilleures pratiques dans les services d'entraide, Logement d'abord ou réduction des préjudices.
- Programme Un groupe d'activités reliées ayant pour but de produire des résultats. Par exemple, un programme d'emploi et de formation d'aptitudes professionnelles aidant les gens à trouver de l'embauche.
- Agence Un ensemble de programmes et d'activités au sein d'un cadre institutionnel. Par exemple, un centre de jour pour sans-abri offrant un programme de repas, une formation professionnelle, le remplacement de pièces d'identité et des services d'aide au logement.
- Politique Des principes ou des règlements clairement établis pour aider à guider les décisions et les mesures d'action conçues pour avoir un impact sur l'itinérance. Les politiques sont établies par les gouvernements et autres organismes. Une politique de «planification de libération» par exemple est conçue pour réduire le flux d'individus qui sortent des établissements correctionnels et entrent dans l'itinérance.
- Réponse communautaire Un effort concerté déployé par une communauté afin de résoudre le problème de l'itinérance. Dans certains cas, les réponses communautaires sont ad hoc, fragmentées et non coordonnées. Dans d'autres cas, les communautés ont mis sur pied des systèmes d'approche comprenant un système régional ou local intégré visant à coordonner les réponses face au problème de l'itinérance. Les réponses de service coordonnées et intégrées sont souvent appelées des «systèmes de soins».

Ceci dit, la majorité de la recherche en évaluation qui existe sur les interventions en matière d'itinérance se concentre sur les programmes et les pratiques, et très peu de recherches identifient les systèmes efficaces ou des réponses politiques. Dans ce document-cadre, nous examinons les interventions programmatiques dans un contexte de systèmes, de politiques et de dynamique des agences. Cependant, la hiérarchie de preuves que nous proposons peut englober les analyses de la gamme complète d'interventions pour résoudre le problème de l'itinérance. Nous commençons par différentier «meilleure pratique», «pratique prometteuse» et «nouvelle pratique».



MEILLEURE PRATIQUE

Une meilleure pratique est une intervention, méthode ou technique qui s'est avérée constamment efficace tout au long de recherches scientifiques rigoureuses (menées en particulier par des chercheurs indépendants) et qui a été reproduite dans plusieurs cas ou exemples. Pour être une «meilleure pratique», une intervention doit être capable de prouver qu'elle fournit de meilleurs résultats que les autres approches et qu'elle a le potentiel d'être adaptée avec succès dans d'autres contextes et/ou d'être surélevée à une approche à l'échelle du système. En d'autres termes, il existe un ensemble suffisant de preuves pour nous permettre de déclarer avec certitude que la pratique en question est un exemple généralisable de quelque chose qui fonctionne. Il convient de noter que certaines interventions feront preuve de rigueur scientifique mais ne pourrons jamais être généralisables dans d'autres contextes. Par exemple, une intervention qui fonctionne dans le Nord du Canada ne fonctionnera pas nécessairement à Toronto. Une intervention à l'intention des Autochtones ne sera peut-être pas efficace avec les nouveaux immigrants, par exemple, bien qu'elle soit une meilleure pratique dans son contexte original. Par conséquent, une intervention généralisable dans un contexte spécifique devrait également mériter le titre de meilleure pratique.



PRATIQUE PROMETTEUSE

Une intervention est dite **pratique prometteuse** lorsqu'il existe suffisamment de preuves pour affirmer que la pratique s'est avérée efficace dans l'atteinte d'un objectif ou résultat spécifique, et qu'elle est conforme aux buts de l'activité ou du programme. Idéalement, les pratiques prometteuses prouvent leur efficacité grâce à une recherche scientifique des plus rigoureuses, mais il n'y a pas assez de preuves généralisables pour en faire des «meilleures pratiques». Toutefois, elles renferment des promesses pour d'autres organismes et entités qui désirent adapter des approches basées sur la validité des preuves.



PRATIQUES ÉMERGENTES

Les pratiques émergentes sont des interventions nouvelles et novatrices qui offrent des signes prometteurs basé sur un certain niveau de preuves d'efficacité ou de changement qui ne sont pas basées sur la recherche et/ou ni suffisantes pour être des pratiques «prometteuses» ou «meilleures» pratiques. Cela peut être le cas parce qu'une intervention est nouvelle et qu'il n'y a pas eu suffisamment de temps pour fournir des résultats convaincants. Néanmoins, l'information au sujet de ce genre d'intervention est importante car elle souligne les innovations et les pratiques nouvelles qui justifient une recherche plus rigoureuse.

Par conséquent, lorsque nous parlons plus généralement de «meilleures pratiques» et «pratiques prometteuses», nous essayons de déterminer quelles interventions mènent à des résultats effectifs et productifs, en nous reposant sur des objectifs établis. Cependant, afin d'arriver à cette détermination, il faut des preuves tangibles. Nous ne pouvons pas simplement présumer qu'une approche donnée est hors de la norme sans pouvoir prouver qu'elle a un impact.

La détermination d'une meilleure pratique et d'une pratique prometteuse repose en fait sur les preuves, et peut impliquer des recherches ou examens des écrits, y compris des méta synthèses et méta analyses. Cela pourrait aussi exiger des «études de cas», c'est-à-dire des enquêtes détaillées d'exemples spécifiques. D'une façon ou d'une autre, le but d'entreprendre de telles recherches est de procéder à la détermination de l'efficacité, de façon à contribuer à la dissémination et à l'adaptation de pratiques fonctionnelles. Il existe de nombreux programmes et rapports qui affirment démontrer des pratiques prometteuses et émergentes. Cependant, il y a des variations incroyables dans la qualité, la rigueur et la quantité de preuves employées pour justifier ces affirmations. En effet, il se peut que certains programmes ou rapports fassent certaines affirmations sans preuves documentées à l'appui.

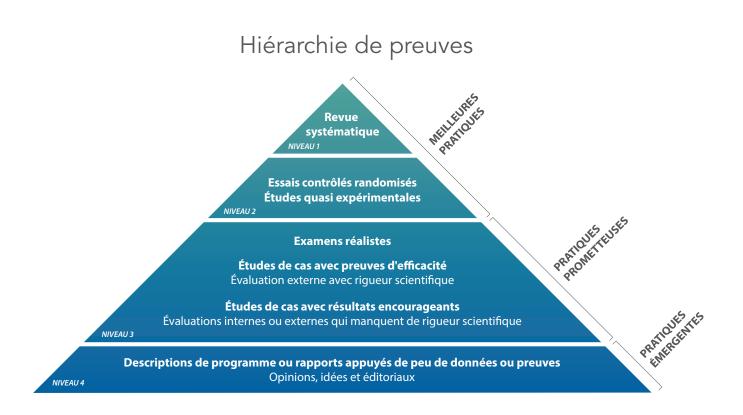
Hiérarchie de preuves

Qu'est-ce qui constitue une preuve solide? Dans de nombreuses disciplines (la médecine et la psychologie par exemple), les chercheurs ont identifié et défini une *hiérarchie de preuves* qui peut être utilisée pour déterminer l'efficacité et le rendement d'une intervention, en étudiant la quantité et la qualité des données disponibles sur cette intervention. La hiérarchie identifie les meilleures preuves qui ont fait l'objet d'une recherche rigoureuse et qui sont généralisables. La notion d'une hiérarchie de preuves provient du domaine des sciences de la santé, et reflète un type de recherche qui, dans la plupart des cas, se base sur des méthodes expérimentales où une attention particulière est portée sur les données rassemblées et analysées dans des conditions de contrôle les plus strictes possibles. Comme nous le verrons plus tard, il est problématique d'atteindre des niveaux de fiabilité aussi élevés

lorsque l'on étudie les interventions dans l'itinérance, et il est bon de souligner que les méthodes qualitatives produisent non seulement des résultats importants et valides, mais qu'elles peuvent aussi répondre à des questions et décrire des processus que les méthodes quantitatives ne peuvent pas.

"La hiérarchie identifie les meilleures preuves qui ont fait l'objet d'une recherche rigoureuse et qui sont généralisables."

Nous proposons une hiérarchie de preuves qui est applicable à la recherche sur l'itinérance et qui est conforme à la pratique établie, mais qui reflète plus efficacement la recherche et les méthodes que l'on trouve typiquement dans le domaine de l'itinérance. Le schéma ci-dessous montre les différents niveaux de preuves. Au sommet se trouvent les «meilleures pratiques», tandis que les interventions uniquement identifiées en tant que bonnes en se basant sur des opinions, et les rapports ou articles de presse qui possèdent un fondement probatoire limité, se trouvent à l'autre extrémité de la hiérarchie.



Meilleures pratiques



Niveau 1

Revues systématiques (meilleures pratiques)

Un exemple de preuve décrivant une meilleure pratique est un examen systématique exhaustif de la documentation de recherche disponible sur une intervention, qui, si jugée efficace, sera reconnue comme étant une «meilleure pratique». Par exemple, si l'on voulait savoir ce que la recherche suggère comme «meilleure» pratique dans le domaine du Logement d'abord, de la réduction des préjudices, de l'entraide ou de la gestion de cas, il suffirait de consulter les publications qui examinent de telles pratiques et de faire une analyse.

Les examens généraux de la documentation de recherche sur l'itinérance sont importants, mais sont parfois jugés suspects en raison du biais d'interprétation de l'examinateur. Cependant, il existe différents types de revues systématiques impliquant les méthodologies de synthèses de recherche qualitative et/ou quantitative qui sont jugés plus fiables. Pour beaucoup, la norme d'excellence demeure les <u>Revues de Cochrane²</u>.

Un des avantages des revues systématiques est qu'elles peuvent puiser dans une grande variété de sources de matériel, et par conséquent, présentent une analyse plus complète des pratiques existantes et de la base de preuves nécessaires pour soutenir cette pratique. Cela permet la création de recommandations ou de sommaires plus solides. Bien que les revues de la documentation de recherche soient communes, les méta-synthèses et méta-analyses présentent plus de défis à cause de l'accès aux données primaires, de l'envergure, du coût et du temps nécessaire pour mener l'analyse.

Bien qu'il existe des exemples de revues de synthèses de recherche sur des interventions dans le domaine de l'itinérance (par exemple Meadows-Oliver, 2003; Grace et al., 2009; Waegemakers-Schiff & Rook, 2012), le manque général d'investissement dans des évaluations de programmes dans le secteur de l'itinérance au Canada et la pénurie de recherches scientifiques sur les pratiques — en particulier dans le domaine des services sociaux (contrairement aux services de soins de santé) — signifie qu'il y a habituellement un ensemble de recherches disponibles inadéquat qui pourraient engendrer des méta-synthèses et des méta-analyses importantes.

Revue d'orientation et par intégration de la documentation de recherche

Une **revue d'orientation** de la documentation de recherche est souvent la première étape du processus de recherche et aide à identifier la recherche qui est disponible sur un sujet donné. Une **revue par intégration** de la documentation de recherche analysera plus en profondeur et examinera, critiquera et synthétisera les résultats à partir d'une gamme d'études qualitatives et quantitatives.

Méta-analyse et méta-synthèse

La **méta-synthèse**, qui est plutôt tirée des disciplines de la santé et de la psychologie, se penche sur les études qui utilisent des mesures quantitatives et combine les résultats de plusieurs études basées sur un ensemble d'hypothèses de recherche reliées. Le but est d'identifier des éléments récurrents et des résultats communs parmi les études, ainsi que des points de divergence. Cette approche permet de présenter des résultats provenant d'un très grand nombre de participants. La **méta-analyse**, de l'autre côté, se base sur la recherche qualitative et est une synthèse de données riches, ancrées dans les expériences des participants.

^{2.} Les revues de Cochrane sont des <u>revues systématiques</u> de recherches primaires sur les ressources humaines en santé et en politique de la santé, et sont reconnues internationalement comme étant la norme la plus élevée en matière de soins de santé fondés sur l'expérience. Elles étudient les effets des interventions sur la prévention, le traitement et la réhabilitation. Elles évaluent aussi l'exactitude d'un test de diagnostic pour une affection donnée dans un groupe de patients spécifiques et un environnement. Elles sont publiées en ligne à <u>The Cochrane Library</u>". (http://www.cochrane.org/cochrane-reviews).

Niveau 2

Les meilleures pratiques de niveau 2 sont issues de recherches individuelles ou à nombre limité exhibant une rigueur scientifique considérable **et** démontrant l'impact de l'intervention évaluée. Il existe une grande variété de méthodes et d'approches qui qualifient de meilleures pratiques de niveau 2, et nous décrivons certaines d'entre-elles ci-dessous. Les données peuvent être quantitatives, qualitatives, ou les deux.

Essai contrôlé randomisé (meilleure pratique)

Un essai contrôlé randomisé est une méthode d'évaluation qui choisit ou répartit des personnes de manière aléatoire dans deux groupes : un groupe reçoit un protocole d'intervention et l'autre n'en reçoit pas. L'objectif est de mesurer les différences entre les deux groupes après l'intervention. Grâce à la répartition aléatoire, on peut être confiant qu'il n'y aura pas de différences considérables entre les deux groupes qui auront une influence sur les résultats. De telles études sont très rares dans le domaine de la recherche sur l'itinérance, car bon nombre de personnes estiment que la méthodologie de la répartition aléatoire des participants dans ces interventions met en cause des questions d'éthique importantes. Lorsque deux de ces études confirment les mêmes résultats, elles sont considérées comme étant des meilleures pratiques.

Un bon exemple d'une réponse à l'itinérance au Canada qui est rigoureusement évaluée est le projet At Home/Chez Soi (Goering et al., 2012). Un projet d'évaluation approfondie comprenant au-delà de 2000 participants est actuellement en cours. Environ la moitié des clients reçoivent un logement et des services de soutien caractérisés par l'approche Logement d'abord, tandis que l'autre moitié a accès aux soutiens et services traditionnels qui sont habituellement disponibles dans leur collectivité aux fins des personnes qui vivent l'itinérance. En comparant les résultats d'un groupe de personnes qui ont fait l'objet d'une intervention particulière à ceux d'un groupe qui n'en a pas fait l'objet, nous sommes plus en mesure de conclure que c'était en effet grâce à l'intervention que les résultats ont été obtenus. En définitive, une évaluation de programme de haute qualité devrait inclure un équilibre entre les besoins de la science, de l'économie, du groupe de clients ciblé et de la société.

De nombreux chercheurs pensent que les essais contrôlés randomisés (ECR) représentent le modèle d'excellence pour la recherche; toutefois, il existe plusieurs problèmes au niveau des ECR qui suggèrent que d'autres modèles peuvent être tout aussi valables. Ceci est particulièrement vrai dans le secteur de l'itinérance où le fait d'assigner des personnes à un manque de logement ou à un logement insalubre serait présumé

inacceptable. En outre, les ECR exigent beaucoup de temps et sont coûteux, et par conséquent ne sont souvent pas faisables, surtout dans un secteur aussi sous-financé que celui de l'itinérance.

Études quasi-expérimentales (meilleure pratique)

Parfois nommées des essais non randomisés, les études quasiexpérimentales sont semblables aux ECR. La différence principale étant que les participants sont soit répartis de manière aléatoire ou il n'y a pas de groupe de contrôle/de comparaison. Ces modèles sont considérés comme étant particulièrement importants et utiles lorsqu'il est difficile, ou jugé contraire à l'éthique, de répartir des participants dans une intervention au hasard. Pour la plupart des interventions/programmes qui desservent les sansabri, il est difficile d'attribuer les clients de manière aléatoire à une intervention, et par conséquent, une étude quasiexpérimentale est la meilleure option qui s'offre. Les résultats sont habituellement comparés à un groupe témoin. Dans certaines situations, le participants sont agencés selon des caractéristiques démographiques de base telles l'âge ou le genre.

L'étude d'Alexander et Clark sur le genre et l'itinérance a employé un modèle quasi-expérimental par lequel ils ont étudié les participants dans deux différents types de programmes d'intervention en matière d'itinérance **après** avoir entré les participants dans le programme à l'aide des cheminements normaux. Ainsi, bien qu'ils aient pu comparer deux modèles différents, il n'y avait pas de contrôle et les tâches de chaque groupe n'étaient pas dirigées par les chercheurs (Alexander et Clark, 2005).

Les essais contrôlés randomisés sont considérés comme étant des méthodes plus rigoureuses que les études quasi-expérimentales. Malgré les préoccupations d'éthique que soulèvent les ECR, ces dernières peuvent être utilisées dans les cas où il a été déterminé avec un degré de certitude raisonnable que l'intervention (ou le manque d'intervention) qui fait l'objet de l'étude n'a pas ou n'aura pas d'impact néfaste sur la santé ou le bien-être de la personne en question, et/ou que le risque peut être atténué en assurant que les participants ont accès à une intervention de leur choix à un moment donné après l'étude.

Pratiques Prometteuses

Niveau 3

Synthèses réalistes (pratiques prometteuses)

Conçues pour évaluer des interventions complexes, les synthèses réalistes deviennent essentielles au développement de politiques par le biais d'examens rigoureux des preuves (Pawson, 2006; Jagosh et al., 2011). Mise au point relativement récemment par Pawson, la méthodologie de la synthèse réaliste est conçue pour augmenter la portée d'une synthèse systématique typique, avançant qu'elle est plus appropriée pour la compréhension de pratiques et d'interventions simples et sans détours. Les synthèses réalistes tiennent compte d'un nombre de composantes interactives qui produisent des résultats. De telles synthèses sont aussi capables de gérer l'influence de facteurs contextuels, y compris les effets de contextes géopolitiques, l'environnement des politiques, l'histoire des communautés, la théorie des programmes et la culture organisationnelle, et les interactions complexes entre les différentes interventions à l'agence et aux niveaux communautaires. Alors que les synthèses réalistes peuvent être une sorte d'étude de cas, elles diffèrent du scénario de l'étude de cas de pratiques prometteuses (décrit ci-dessous), car elles se fondent sur un ensemble de preuves bien plus important et peuvent être utilisées pour évaluer des approches de systèmes bien plus vastes et des politiques.

À l'instar d'une synthèse systématique qui tente de déterminer si une intervention spécifique fonctionne ou ne fonctionne pas, une synthèse réaliste est axée sur le côté explicatif. Elle tente de déterminer quels sont les éléments d'une intervention qui fonctionnent, comment cela fonctionne et jusqu'à quel point, pour qui l'intervention fonctionne, et dans quelles circonstances précises. L'objectif d'une synthèse réaliste est de «comprendre pourquoi les programmes fonctionnent en identifiant les mécanismes théoriques sous-jacents tout en explorant les réussites et les échecs d'un programme particulier» (O'Campo, P. et al, 2009,967).

L'équipe d'O'Campo a utilisé la méthodologie de la synthèse réaliste afin d'évaluer «les interventions communautaires qui répondent aux besoins des clients sans abri affectés par des problèmes concomitants de santé mentale et troubles de consommation de substances» (O'Campo et al., 2009: 965).

Leur recherche a combiné une synthèse de la documentation de recherche visant à créer une compréhension des éléments principaux du programme, des entrevues avec les informateurs clés, de l'information sur les programmes existants et des études publiées au sujet de ces initiatives. Après avoir passé en revue dix programmes, ils ont été capables d'identifier six éléments clés au sein de ces programmes qui ont mené à une réduction des problèmes de santé mentale et de consommation de substances.

Bien que les preuves fournies par les synthèses réalistes soient solides, il est difficile de déterminer si un système ou une intervention est une «meilleure pratique» en raison de la difficulté éprouvée à reproduire les études ou comparer les cas. Des systèmes complexes ont tendance à posséder des caractéristiques uniques et la spécificité des facteurs contextuels rend les comparaisons entre les cas compliquées.

Conceptions d'étude de cas (pratiques prometteuses)

Les études de cas sont souvent utilisées pour répondre aux questions «comment» et «pourquoi» au sujet de phénomènes naturels se déroulant dans de vraies situations ou cadres de vie (Yin, 2009). À l'opposé des expériences où l'intention est de tester les différences dans des conditions supervisées, les études de cas se penchent sur les variations naturelles qui se produisent. Elles aident à mieux comprendre une situation plus vaste ou un contexte dans lequel un programme, une politique ou une stratégie pourrait être mise en œuvre. Une étude de cas peut comprendre l'étude détaillée et intensive d'un programme, d'une pratique, d'une agence, d'un système ou d'une politique en particulier. Les recherches d'études de cas peuvent impliquer un ou plusieurs cas du phénomène en question. Elles représentent une façon engageante de souligner l'efficacité, la novation et l'adaptation des interventions dans de nouveaux contextes. La force d'une étude de cas réside dans le fait qu'elle peut fournir une compréhension d'un programme, comment il est mis sur pied dans un cadre particulier et des résultats. La collecte de sources multiples de données est une partie importante de la recherche d'étude de cas.

Les études de cas peuvent procurer une façon systématique d'étudier une initiative. Elles peuvent être descriptives, exploratoires ou explicatives. L'emploi de propositions théoriques et d'études de cas multiples permet de reproduire et de comprendre les variations qui ont lieu naturellement dans les approches. Le contenu d'une étude de cas peut inclure des renseignements sur les objectifs du projet, les stratégies, les défis, les résultats, les recommandations, etc. Enfin, la pratique doit être capable de montrer comment elle s'inscrit dans un système de soins global faisant partie d'un plan pour mettre fin à l'itinérance.

La recherche pour l'élaboration d'études de cas peut inclure des méthodes et des analyses à la fois quantitatives et qualitatives, comme l'ethnographie et des procédures de collecte de données telles les entrevues, les revues de documents, les analyses de données organisationnelles et les revues d'évaluation de programmes. L'on peut aussi comparer les études de cas individuelles aux recherches publiées sur des pratiques ou des approches similaires. Les meilleures études de cas comprennent des méthodes «d'évaluation de programme», ou peuvent s'inspirer d'évaluations de programmes existantes pour analyser les changements engendrés par une initiative. Il existe plusieurs exemples d'études de cas d'interventions dans le domaine de l'itinérance efficaces utilisant des méthodes d'évaluation de programme rigoureuses, dont les évaluations du Reconnect Program en Australie (Australian Government, 2003; 2013; Ryan & Beauchamp, 2003), de Foyers au R.-U. et en Australia (Quilgars & Anderson, 1995; Smith, 2004; Smith et al., 2006, Cameron, et al., 2009; Grace et al., 2011) et de différents modèles d'hébergement de passage (Insley, et al., 2011; Quilgars et al., 2011).

Les preuves des études de cas peuvent être évaluées plus profondément en examinant la fidélité et la validité des données disponibles. La fidélité est la cohérence des réponses, c'est-à-dire, si oui ou non les réponses sont les mêmes ou similaires à chaque collecte de données. La fidélité est renforcée par l'évaluation des mêmes résultats et en utilisant les mêmes mesures à plusieurs reprises. La validité est la mesure dans laquelle les données reflètent fidèlement ce qui

découle de l'intervention. L'évaluation de la validité implique le recueil et l'analyse des données provenant de différentes sources d'information, de cas multiples ou de plusieurs groupes témoin.

Études de cas avec preuves d'efficacité

Dans notre hiérarchie de preuves, les études de cas qui incluent des recherches rigoureuses et l'analyse des données sur les résultats par un organisme extérieur sont considérées comme étant des pratiques prometteuses. Puisqu'il existe un conflit d'intérêt évident dans les études autoproduites, les études de cas menées par des chercheurs tiers sont considérées comme ayant une valeur supérieure s'il est démontré que les méthodes utilisées sont exécutées avec rigueur.

Études de cas avec résultats encourageants

Ce sont là des études qui se basent sur des recherches ou des évaluations internes, ou des recherches extérieures que l'on ne juge pas assez rigoureuses. Par exemple, si une étude de cas est le résultat d'une compilation de rapports internes et ne comprend pas une méthodologie claire de détermination et d'évaluation des indicateurs de succès, il se peut qu'elle présente des résultats encourageants mais ne soit pas citée pour prouver l'efficacité d'une pratique spécifique.

En général, les études de cas représentent une source importante de preuves d'efficacité des interventions pour résoudre le problème de l'itinérance. Les études de cas procurent d'importantes informations et outils aux communautés qui sont à la recherche de modèles de programmes efficaces.

Étant donné que de façon générale (mais pas toujours) les études de cas n'offrent pas de groupes témoins et ne sont pas toujours reproduites, elles doivent être considérées comme étant des pratiques «prometteuses» plutôt que des «meilleures» pratiques. Cependant, cela ne signifie pas que de telles pratiques devraient être considérées comme étant médiocres. Les études de cas peuvent contribuer aux recherches sur les meilleures pratiques de nombreuses

façons. Des conceptions multiples d'études de cas peuvent être utilisées pour comparer des programmes semblables en même temps. Les études de cas peuvent aussi être utilisées pour illustrer ou soutenir une «meilleure pratique», lorsqu'il existe déjà un ensemble de recherches sur une approche donnée. L'accumulation de recherches sur des études de cas efficaces devient la fondation sur laquelle on peut bâtir la recherche sur les meilleures pratiques.

Dans ce rapport, nous avons documenté huit études de cas qui mettent en valeur des pratiques prometteuses dans la prévention et la réduction de l'itinérance. Notre livre, «Housing First in Canada: Supporting Communities to End Homelessness» comprend aussi huit études de cas prouvant l'efficacité des pratiques prometteuses ou des meilleures pratiques de Logement d'abord.

Pratiques émergentes



Niveau 4

Descriptions de programme ou rapports et «articles d'opinion» (pratiques émergentes)

Les descriptions de programme et les rapports sont sans doute la source d'information la plus couramment disponible sur les programmes et les pratiques. Cela peut inclure des rapports écrits à l'intention de bailleurs de fonds existants ou potentiels (y compris des rapports annuels, des prospectus, des descriptions de projets, etc.), ainsi que des sites web, des vidéos et des brochures consacrés aux projets. Bien que dans certains cas de tels rapports puissent inclure des données de production telles le nombre de personnes qui utilisent le programme, les budgets, etc., ce genre de preuve ne démontre aucun impact. Des «articles d'opinions» signifient des éditoriaux, des déclarations personnelles, des blogs, des discours, etc., qui soulignent l'excellence du programme, mais pour lesquels il n'existe aucune preuve tangible d'efficacité autre que l'opinion.

Ces descriptions de programme et articles d'opinion peuvent représenter une source d'information précieuse lorsque l'on identifie des pratiques prometteuses potentielles. Cela est particulièrement important lorsqu'une pratique émergente est clairement novatrice et qu'il n'y a pas eu assez de temps et de ressources aux fins d'une évaluation efficace. La plupart des pratiques ne sont pas bien documentées dans leur phase de conception et de mise sur pied. Néanmoins, le manque de preuves évidentes d'impact signifie que nous ne pouvons pas déterminer si de telles initiatives sont soit des meilleures pratiques, soit des pratiques prometteuses.

Après avoir présenté une hiérarchie de preuves afin de déterminer l'efficacité de programmes, de politiques et de pratiques, il est également important de reconnaître que nous pouvons tirer de précieuses leçons des différentes sortes de preuves pouvant être appliquées au niveau communautaire, régional et national. En outre, les distinctions entre les différents niveaux de preuves ne devraient pas être perçues comme rigides, limitées et discrètes, mais plutôt fluides, et dans certains cas, progressives. Les innovations ont tendance à être produites plus rapidement que les preuves de la recherche, et par conséquent, nous devons accorder tout autant d'attention aux pratiques émergentes qu'aux pratiques prometteuses et meilleures pratiques. Avec le temps, au fur et à mesure que les résultats de recherche seront accumulés, ce qui aura vu le jour en tant qu'expérience créative appuyée de peu de preuves pour la soutenir, pourra être rigoureusement testée, adaptée et améliorée, et pourra potentiellement devenir une meilleure pratique. C'est le cas pour de nombreuses innovations importantes dans le domaine de l'itinérance, y compris Logement d'abord et le modèle de logement transitoire pour jeunes Foyer, par exemple.



Dans les communautés partout au Canada, il y a des centaines de pratiques, de programmes, d'agences et de politiques conçu(e)s pour aider les gens à quitter ou à éviter l'itinérance. Cependant, jusqu'à présent, on a investi très peu pour comprendre quelles initiatives sont réellement efficaces (en particulier en ce qui concerne les besoins des sous-populations) et pour communiquer aux autres prestataires de services ce qui marche ou ce qui ne marche pas. Malgré le manque général de financement pour soutenir des évaluations de programme et de collectes de données efficaces, bon nombre d'initiatives sont capables de prouver des résultats d'évaluation positifs avec une rigueur scientifique, et d'autres commencent à recueillir des données qui suggèrent des preuves naissantes d'efficacité, ou que la pratique est prometteuse. Si nous sommes engagés à mettre fin à l'itinérance au Canada, nous devons investir dans l'évaluation et la prolifération de pratiques prometteuses partout au pays. À cette fin, nous avons besoin :

- d'un investissement des bailleurs de fonds et des gouvernements dans des évaluations de programme et de pratiques de mobilisation des connaissances.
- d'un engagement de la part des agences à reconnaître la valeur des évaluations de programme et de mobilisation des connaissances.

L'efficacité d'un programme peut seulement être compris en recueillant et en évaluant les données qui se rapportent à ses objectifs. Étant donné le manque de financement des évaluations de programme ou d'une culture de planification solide dans un secteur qui considère que les collectes de données et les évaluations sont des activités essentielles, beaucoup de pratiques sont incapables de faire l'objet d'une évaluation scientifique de leurs initiatives (interne ou externe). Les programmes pourraient bénéficier de ressources les appuyant dans la mise en œuvre d'évaluations rigoureuses, afin de comprendre ce qui marche, ce qui ne marche pas, et pourquoi. Cependant, il existe des données qui sont faciles à réunir afin de démontrer l'efficacité d'une initiative, dont :

- une réduction de l'itinérance dans la communauté (par exemple, le nombre de personnes logées des suites d'une pratique);
- un changement positif dans les vies des clients (par exemple, le nombre de personnes qui ont trouvé un emploi des suites d'une pratique, une augmentation du revenu d'un client, une amélioration du niveau d'éducation, une réduction des symptômes de santé mentale, une amélioration de la santé physique, ou la réduction ou prévention des dommages associés à l'utilisation de la drogue ou de l'alcool).

Le second document de cette série, Ce qui marche et pour qui? Un cadre pour concevoir et mettre au point une recherche sur les pratiques prometteuses, aidera à clarifier ce qui est nécessaire à des évaluations de programme afin de démontrer l'efficacité.

TÉLÉCHARGEZ LA PARTIE 2





Dans Ce qui marche et pour qui? Un cadre pour concevoir et mettre au point une recherche sur les pratiques prometteuses, nous avons créé une structure pour identifier et décrire les pratiques prometteuses dans le domaine de l'itinérance. Ce cadre a été développé afin d'aider les chercheurs, les prestataires de services, les bailleurs de fonds et le gouvernement à se prononcer en ce qui concerne les pratiques prometteuses. Il est également conçu pour aider à identifer et décrire les réponses à l'itinérance, ainsi que pour utiliser les preuves qui aideront à évaluer l'efficacité des programmes.

RÉFÉRENCES

Alexander, R. R., and Clark, C. (2005). Gender Differences in Response to Homelessness Services. Evaluation and Program Planning, (28) 1:69–81. Australian Government. Department of Family and Community Services. (2003). «I'm looking at the future» Evaluation Report of Reconnect. Canberra, Australie: Commonwealth d'Australie.

Australian Government. Department of Families, Housing, Community Services and Indigenous Affairs. (2013). Reconnect Departmental review. Phase 2 evaluation: Departmental review of the Reconnect program. Canberra, Australie: Commonwealth d'Australie.

Bond, L. A., and Carmola Hauf, A. M. (2004). Taking Stock and Putting Stock in Primary Prevention: Characteristics of Effective Programs. Journal of Primary Prevention, 24(3), 199-220.

Calgary Homeless Foundation. (2012). Calgary Homeless System of Care: System Planning Framework.

Cameron, C 2009, Tackling youth homelessness with integrated service delivery: the case for integration in addressing the needs of young people who are homeless, disadvantaged and at risk, Melbourne Citymission, Melbourne.

Compassion Capital Fund. (No Date). Identifying and Promoting Promising Practices. Intermediary Development Series.

Gaetz, Stephen (2012) Le coût réel de l'itinérance : peut-on économiser de l'argent en faisant les bons choix ? Canadian Homelessness Research Network. Série de papiers #2

Goering, L., Veldhuizen, S., Watson, A. Adair, C., Kopp, B., Latimer, E., and Ly, A. (2012) At Home/Chez Soi Rapport intérimaire. Commission de la santé mentale du Canada.

Grace, M, Coventry, L, & Gronda, H. (2009). Engaging young people experiencing homelessness in education, employment and training: Research synthesis literature review and practice recommendations. Melbourne, Australie: Victoria University.

Jagosh, J., Pluye, P., Macaulay, AC., Salsberg, J., Henderson, J., Sirett, E., Bush, EL., Seller, R., Wong, G., Greenhalgh, T., Cargo, M., Herbert, CP., Seifer, SD., & Green, LW. (2011). Assessing the Outcomes of Participatory Research: Protocol for Identifying, Selecting and Appraising the Literature for Realist Review. Implementation Science, 6(24).

Meadows-Oliver, M. (2003) Mothering in Public: A Meta-Synthesis of Homeless Women With Children Living in Shelters. Journal of Special Pediatric Nursing 8(4): 130-136

Milaney, K. (2011). The 6 Dimensions of Promising Practice for Case Managed Supports to End Homelessness, Part 1: Contextualizing Case Management for Ending Homelessness. Professional Case Management, 16(6), 281-287.

O'Campo, P., Kirst, M., Schaefer-McDaniel, N., Firestone, M., Scott, A., & McShane, K. (2009). Community-based Services for Homeless Adults Experiencing Concurrent Mental Health and Substance Use Disorders: A Realist Approach to Synthesizing Evidence. Journal of Urban Health, 86:965–989.

Pawson, R. (2006). Evidence-Based Policy: A realist perspective. Sage Publications: London.

Roelfs, D.J., Shor, E., Davidson, K.W., & Schwartz, J.E. (2011). Losing Life and Livelihood: A Systematic Review and Meta-Analysis of Unemployment and All-Cause Mortality. Social Science & Medicine, 72 (6), 840–854.

Ryan, P., & Beauchamp, T. (2003). Report of the reconnect longitudinal study: Building community capacity for early intervention. Australia: RPR Consulting. Retrieved from http://www.fahcsia.gov.au/sites/default/files/documents/05_2012/longitudinalstudy_bccea_april2003.pdf

Quilgars, D. & Anderson, I. (1995). Foyers for Young People: Evaluation of a Pilot Initiative (summary). Housing Research 142 Avril 1995

Quilgars, D., Fitzpatrick, S., & Pleace, N. (2011). Ending youth homelessness: Possibilities, challenges and practical solutions. York, UK: Centre for Housing Policy, University of York & School of the Built Environment, Heriot-Watt University.

Smith, J. (2004) Dispersed Foyers: A Research Study. Foyer Federation.

Smith, J., Browne, O., Newton, V., & O'Sullivan, A. (2006). What happened next? A report on ex-residents of foyers. London, UK: Centre for Housing and Community Research, Cities Institute, London Metropolitan University.

Yin, R. (2009). Case Study Research, 4th edition. Sage Inc., Californie, États-Unis.